



# La lettre de Petite Émilie

N° 35. – Octobre 2014

## Édito

Ce 15 Octobre, comme tous les ans, a lieu la journée internationale de sensibilisation au deuil périnatal.

Une date essentielle pour beaucoup de parents en deuil d'un enfant, pour rendre hommage à leur tout-petit, et surtout pour briser le tabou qui entoure encore trop souvent nos histoires.

A cette occasion sont organisés des lâchers de ballons, des "marches des Anges" (à Paris et à Lyon notamment), des courses, mais aussi des vagues de rubans et de lumières sur les réseaux sociaux, toujours dans un esprit de partage, de soutien et de convivialité.

Je vous souhaite à tous une journée pleine de douceur et de sérénité.

Ce trimestre, suite à plusieurs demandes d'adhérents, nous vous proposons le très bel article d'Annabelle. Elle a accepté de partager avec nous ce deuil si particulier qu'est la perte d'un jumeau. C'est avec beaucoup de finesse et d'émotion qu'elle nous raconte son histoire, l'ambivalence de ses sentiments, pris entre l'enfant qui n'est plus et celui qui est là ...

Un grand merci à elle.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Adeline MILLE  
Présidente de l'association

## Sommaire

*L'équipe de modération*  
p. 2

*Interruption Sélective de  
Grossesse et deuil*  
p.3

*Un trail pour Victor*  
p. 9

*Bienvenue aux bébés  
victoires*  
p. 11

*Nous pensons à eux  
et à leur famille*  
p. 12

**Association Petite Émilie**  
pour les personnes confrontées à une Interruption  
Médicale de Grossesse (IMG) et à un deuil périnatal.

[petiteemilie@petiteemilie.org](mailto:petiteemilie@petiteemilie.org)  
[www.petiteemilie.org](http://www.petiteemilie.org)  
**SIRET**  
**489747832000017**

## L'équipe de modération

L'une des principales actions de Petite Emilie (et non la seule) est la mise en place d'un forum accessible gratuitement et librement. Vous avez tous et toutes pu le constater le forum est actif.

Pour assurer son bon fonctionnement une équipe de modérateurs travaille dans l'ombre.

### Qui sommes nous ?

Nous sommes tous et toutes des parents d'enfants sans vie. Nous avons croisé la route de Petite Emilie plusieurs années en arrière. Nos histoires sont différentes mais nous avons tous connu un deuil périnatal. Nous avons choisi de nous investir auprès de Petite Emilie pour défendre cette cause. Nous sommes tous adhérents de l'association.

Aujourd'hui Nous sommes 4 parents à assurer bénévolement et quotidiennement la modération : Céline (Cline), Aurore (Aurora), Guillaume (Guillaume), Valérie (valite95).

Certains d'entre nous sont membres du conseil d'administration, et représentent l'association lors de différents congrès.

### Quels sont les rôles des modérateurs ?

Nous intervenons à plusieurs niveaux.

Nous veillons à ce que la charte du forum soit respectée à travers tous les échanges :

- les noms des hôpitaux, des médecins n'apparaissent pas.
- aucun nom de médicaments n'est donné, ni aucune prescription type.
- aucune information personnelle ne figure sur le forum (adresse, numéro de téléphone...)
- aucune insulte à l'égard du personnel soignant en particulier n'est proférée.

Nous veillons aussi à la qualité des échanges entre parents. Nous souhaitons que chacun puisse s'exprimer librement tout en respectant les règles élémentaires de savoir vivre.

Nous sommes vigilants quant à la véracité des échanges, concernant par exemple le versement de la prime de naissance, l'attribution des congés maternité, inscription sur le livret de famille....

Nous accordons un espace d'expression aux associations qui collaborent au travail de Petite Emilie et les actions reconnues pour le conseil d'administration.

### Comment modère-t-on les messages ?

Quand nous détectons un non respect de la charte, nous contactons la personne par message privé. Nous indiquons ainsi à la personne les modifications à effectuer. Si les modifications ne sont pas effectuées dans les plus brefs délais, nous pouvons nous-mêmes intervenir sur les messages.

S'il s'agit d'un message qui nous semble totalement déplacé, nous nous concertons. Nous en informons le conseil d'administration. Ce dernier se réserve le droit de supprimer le message dans son intégralité voire même de supprimer le profil de la personne concernée.

## L'équipe de modération

### Les utilisateurs peuvent aussi contribuer à la modération du forum

Il va de soi que si l'un d'entre vous rencontre une quelconque difficulté (propos, images, liens dérangeants...), il peut nous contacter via la messagerie privée ou via la messagerie de Petite Emilie (petiteemilie@petiteemilie.org). Nous ne souhaitons pas que chacun intervienne directement sur le forum pour résoudre de tels problèmes. Le risque serait de voir une discussion dégénérer très rapidement ou peut-être de voir une personne désertier le forum car blessée.

En conclusion, nous dirons que ce forum est un lien salvateur pour de nombreuses familles endeuillées. Il appartient à chacun de le faire vivre, pour soi mais aussi pour toutes les autres familles qui seront amenées un jour à découvrir Petite Emilie. Nous souhaitons qu'il reste différent de nombreux autres sites ou réseaux sociaux que l'on peut rencontrer sur internet.

### **La qualité de la modération assure la qualité du forum.**

Ce forum est, ne l'oublions pas, le reflet du travail et de l'investissement quotidien de Petite Emilie : auprès des équipes soignantes, auprès des différentes administrations pour une harmonisation des prises en charge, auprès des instances décisionnaires pour l'évolution de la loi (voir lois de 2008).

L'équipe de modération

Vous pouvez prendre connaissance de la charte du forum, récemment réactualisé :

<http://www.petiteemilie.org/phpbb/viewtopic.php?f=8&t=4064>

# Interruption Sélective de grossesse et deuil

Quand l'équipe de Petite Émilie m'a contactée pour me demander de témoigner sur le deuil périnatal d'un jumeau et sur l'interruption sélective de grossesse, j'ai immédiatement accepté parce que toutes les occasions de parler de ces deux sujets méconnus et souvent mal compris sont bonnes. Mais au moment de rédiger ce témoignage, j'ai eu du mal à mettre de l'ordre dans mes idées. J'avais tellement de choses à dire !

## Mon histoire en quelques phrases

Une rencontre mi-2005, un mariage mi-2007, un désir d'enfant mi-2008... Fin janvier 2013, soit 4,5 ans et 3 FIV plus tard : une grossesse, enfin ! Pendant le premier mois, au fil d'échographies hebdomadaires réalisées en raison d'un hématome rétro-placentaire, on nous annonce qu'il y a bien deux embryons mais que l'un d'eux n'est peut-être plus en vie, puis qu'il n'y a jamais eu qu'un seul embryon et finalement qu'il y a bien deux embryons toujours vivants. Lors de l'échographie du premier trimestre, tout va bien et l'hématome est même en train de cicatriser.

L'échographie suivante est pratiquée à 19 SA. Ce jour-là, nous apprenons que nous attendons un garçon et une fille. Les prénoms sont déjà choisis : ils s'appelleront Gaspard et Élise. Nous apprenons surtout que notre petite fille souffre de deux anomalies : une fente labio-palatine bilatérale et une malformation cérébrale qui ne nous dit pas encore son nom à ce moment-là.

La fente (vulgairement appelée « bec-de-lièvre »), nous comprenons bien ce que c'est. Nous passons le week-end à faire des recherches sur Internet, qui nous rassurent plutôt sur les solutions existantes. Cette anomalie disparaît alors de nos esprits, a fortiori quand nous découvrons, lors de l'amniocentèse réalisée moins de deux semaines plus tard, que la malformation cérébrale d'Élise a encore évolué. On nous explique alors qu'il s'agit d'une dilatation des ventricules cérébraux, également appelée ventriculomégalie. En 10 jours, les ventricules d'Élise ont grossi de 1,1 mm, puis de 7,5 mm durant les deux semaines suivantes pour atteindre 20 mm, soit au-delà de la limite dite sévère (établie à 15 mm), pour finalement approcher les 40 mm la veille de l'accouchement, à 35 SA le 19 septembre 2013. Sa dilatation n'a donc cessé d'empirer au fil des semaines et des échographies, au point de devenir une hydrocéphalie avec pour

origine supposée une sténose de l'aqueduc de Sylvius – un stupide tuyau bouché en somme !

## Sur l'interruption sélective de grossesse (ISG)

### Comment la question de l'ISG s'est invitée dans la grossesse

En mars 2013, je suis tombée par hasard sur le documentaire de Karim Miské « Un choix pour la vie », diffusé sur Public Sénat et consacré à l'interruption médicale de grossesse. Ce jour-là, j'ai découvert l'existence de l'IMG et j'en ai été bouleversée pendant plusieurs jours, au point de guetter et regarder toutes les rediffusions du documentaire.

C'est le 18 juin 2013 que nous avons compris les implications de la malformation cérébrale d'Élise : « il exist[ait] une forte probabilité qu'[elle] soit atteint[e] d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic ». Sur la base de ma découverte récente de cette pratique et sans a priori\*, j'ai alors moi-même soulevé la question de l'IMG (ou plutôt de l'ISG, dans notre cas) auprès du Professeur qui nous suivait, qui n'a ni confirmé ni exclu que les malformations d'Élise pouvaient rendre légitime une éventuelle demande d'ISG.

\*J'insiste sur le « sans a priori » car le simple fait de poser la question de l'ISG mi-juin ne présupposait en rien de la décision que nous aurions à prendre.

### Qui dit ISG dit conflit d'intérêts

Même si l'état de santé d'Élise n'avait pas d'impact sur l'état de santé de Gaspard in utero, un conflit d'intérêts existait quand même entre les deux. L'intérêt d'Élise était de naître très prématurément pour stopper la progression de la dilatation ventriculaire grâce à la pose d'une valve de dérivation ou à une intervention sur la sténose de l'aqueduc de Sylvius supposée être à l'origine de son hydrocéphalie. L'intérêt de Gaspard, qui grandissait tout-à-fait normalement, était de rester dans mon ventre le plus longtemps possible.

L'intérêt d'Élise impliquait de faire courir un risque élevé de prématurité à Gaspard, avec toutes les conséquences éventuelles d'une naissance trop précoce. L'intérêt de Gaspard impliquait de laisser l'hydrocéphalie d'Élise progresser indéfiniment jusqu'à la naissance.

## Interruption Sélective de grossesse et deuil

Je ne sais pas à partir de quel stade de dilatation il aurait fallu faire naître Élise pour « limiter les dégâts » causés par son hydrocéphalie mais je sais que la dilatation a évolué rapidement et constamment. En deux semaines, sa dilatation est passée de modérée à plus que sévère. L'intérêt d'Élise aurait-il été de la faire naître dès le franchissement de cette limite sévère, alors que je n'en étais qu'à 22 SA ? Ni Élise ni Gaspard n'auraient survécu à une naissance si prématurée. S'il avait fallu attendre un terme moins risqué au regard de la prématurité pour les faire naître et ainsi donner plus de chances à Élise (mais moins de chances à Gaspard), sa dilatation aurait continué à empirer. Alors pourquoi condamner Gaspard alors que le destin d'Élise était déjà joué ?

### Accepter ou refuser l'ISG ?

Décider de recourir à l'ISG a été un processus long et complexe. J'imagine que cette décision peut parfois s'imposer d'elle-même (sans qu'elle soit pour autant plus facile à vivre et à assumer), si la santé de la mère ou de l'autre jumeau sont en jeu. Ce n'était pas notre cas. Les malformations d'Élise ne faisaient courir de risque ni à Gaspard ni à moi et elles n'étaient pas létales : Élise était viable et aurait été viable à la naissance. Dans notre cas, seule notre capacité à accueillir Élise était en jeu. C'est peut-être encore plus culpabilisant. Nous ne pouvons pas nous raccrocher à l'idée que nous avons sacrifié Élise pour sauver Gaspard ou me sauver moi.

Les malformations d'Élise étaient graves – surtout sa malformation cérébrale, à vrai dire, car sa fente en elle-même n'a rapidement plus existé à nos yeux (bien qu'elle fût quand même, aux yeux des médecins, le signe d'un syndrome polymalformatif) – et impliquaient inévitablement un lourd handicap. Mais quand nous demandions au neuro-pédiatre des précisions sur l'ampleur de son handicap, il nous répondait seulement par des « peut-être », des « probablement » et des « sûrement » qui n'avaient aucune valeur de certitude : Élise n'aurait probablement pas pu marcher, parler, ouvrir les yeux, etc. Et c'est sur ces « peut-être » et ces « probablement » que nous avons dû décider du sort de notre fille.

Mon mari a été décidé plus tôt que moi pour l'ISG. Longtemps, je me suis crue capable de tout assumer. Longtemps, mon seul « critère » pour décider de

garder Élise ou non a été de savoir si je pourrais partager quelque chose avec elle : un regard, de la tendresse, une émotion, n'importe quoi. Tandis que j'étais focalisée sur les aspects concrets d'une telle décision (l'acte d'ISG en lui-même, l'accouchement d'un enfant sans vie, l'absence d'Élise lors du retour à la maison, etc.), mon mari avait en revanche une vision à plus long terme, émaillée par ces questions notamment :

- Serons-nous capables de consacrer à Gaspard l'attention qu'il méritera et sera en droit d'attendre tout en allant régulièrement voir Élise à l'hôpital ?
- Élise nous survivra-t-elle, à nous ses parents, et – le cas échéant – qui s'occupera d'elle ?
- Si Élise nous survit, avons-nous le droit d'imposer à Gaspard de s'occuper d'elle ?

Pour que je me rende à l'évidence qu'aucun échange ne serait possible entre elle et moi, il m'a fallu l'avis d'un deuxième hôpital, asséné avec beaucoup moins de précautions à 27 SA : « le cerveau [de votre fille] est complètement détruit. » On peut reprocher beaucoup de choses à ce verdict et à la façon dont il a été annoncé mais il a au moins eu le mérite de désembuer mon esprit. C'est ce jour-là que j'ai rejoint mon mari dans la décision de l'ISG. Car le processus de décision ou non-décision d'une ISG est un chemin, avec des détours, des faux-semblants, des illusions, des fausses routes, des ornières. Il faut déjouer tous ces pièges pour arriver à une décision, quelle qu'elle soit.

### Quelques réflexions en suspens

J'ai souvent souhaité qu'Élise décède spontanément pour nous éviter d'avoir à décider. Comment peut-on souhaiter la mort de son enfant ?! Je me souviens en particulier d'une pensée qui m'a traversé l'esprit, lorsque dans une nuit à 33 SA j'ai été réveillée par des pertes de sang, et que je me reproche souvent : « Pourvu que Gaspard aille bien ». Pas « Pourvu qu'Élise et Gaspard aillent bien ». Non, « Pourvu que Gaspard aille bien ».

Dans notre malheur, nous avons eu la chance d'avoir du temps (beaucoup de temps, à l'échelle d'une grossesse pourtant raccourcie de six semaines au final) : du temps pour descendre aux enfers progressivement, du temps pour comprendre (autant que possible) ce qui arrivait à Élise, du temps

## Interruption Sélective de grossesse et deuil

pour prendre notre décision, du temps pour préparer son arrivée comme nous le souhaitions.

Si Élise avait été notre premier enfant singleton, nous n'aurions peut-être pas pris la même décision. En tout cas, l'équation n'aurait pas été la même. La présence et l'avenir de Gaspard (au-delà des considérations obstétricales) ont indéniablement pesé dans la balance mais je ne veux pas qu'il se sente responsable de notre décision ou de la mort de sa sœur.

Quel impact le fait d'être le jumeau survivant aura-t-il sur Gaspard ? (Je n'aime pas ce terme de « survivant », comme s'il avait échappé de justesse à la mort alors que ce n'est pas le cas, mais c'est le terme qui revient souvent dans la littérature consacrée à ce sujet.) Se sentira-t-il tout puissant ? Se sentira-t-il à sa place parmi les vivants ? Se reprochera-t-il de n'être pas mort à la place de sa sœur ? Nous reprochera-t-il de l'avoir privé de sa sœur ?

### **Sur le deuil périnatal d'un jumeau**

#### La perte d'un jumeau ou l'ambivalence exacerbée

Lorsque l'on perd un jumeau, c'est l'ambivalence (inhérente – j'imagine – à la gémellité) qui prime. Le jumeau survivant aide à avancer en même temps qu'il complique et « retarde », « ralentit » le travail de deuil. Depuis la naissance de mes jumeaux, je me suis toujours sentie prise entre deux feux. Je n'arrive pas à être tout-à-fait dans la vie, ni tout-à-fait dans le deuil ; je n'arrive pas à être toute à Gaspard, ni toute à Élise. D'aucuns diront que ce serait la même chose s'ils étaient là tous les deux. Sauf que s'ils étaient là tous les deux, j'avancerais sur deux chemins parallèles alors qu'aujourd'hui j'ai l'impression d'avancer avec Gaspard et de faire du sur-place avec Élise. Une partie de moi qui avance, une partie de moi qui reste figée. Pour l'instant Gaspard est encore petit, il nous est facile de projeter Élise sur Gaspard mais avec le temps et Gaspard qui va grandir, nous allons nous éloigner d'elle, *il* va nous éloigner d'elle et j'ai l'impression que ce chemin va en devenir encore plus bancal... Comment fait-on pour se construire sur un chemin aussi bancal ?

Gaspard est un enfant particulier, malgré lui, malgré nous : il est à la fois l'enfant « d'en même temps » et l'enfant « d'après ».

Le deuil d'un jumeau, c'est un double deuil : il faut faire le deuil à la fois de son enfant et de la gémellité. La grossesse d'Élise et Gaspard est le résultat d'une FIV avec transfert de deux embryons. Nous étions donc prêts dès le départ à prendre le « risque » d'avoir des jumeaux. Dès la confirmation de la grossesse et de la présence de deux embryons, mon mari et moi étions ravis. Bien sûr, nous étions un peu inquiets (pour notre première expérience de parents, nous allions accueillir deux enfants d'un coup !) mais ce sont l'impatience et l'excitation qui l'emportaient. À cette joie pure se mêlaient aussi un peu de fierté et un sentiment d'exception, il faut bien l'avouer. Et c'est de tout ça qu'il faut également faire le deuil.

Le plus dur, ce n'est pas de me séparer de Gaspard pour le déposer à la crèche ; le plus dur, ce n'est pas de me lever quatre fois par nuit pour Gaspard. Le plus dur, c'est de ne pas avoir à me séparer d'Élise pour la déposer à la crèche ; le plus dur, c'est de ne pas avoir à me lever quatre fois par nuit pour Élise.

Je sais que, un an « après », je n'ai pas fait le deuil d'Élise, même si je sens bien que je progresse, que j'avance – parfois à reculons – sur le chemin du deuil. Je ne sais pas le temps qu'il me faudra pour faire le deuil d'Élise mais je crois savoir quand j'y serai : j'aurai fait le deuil d'Élise quand je parviendrai à penser à elle avec douceur et non plus avec douleur. C'est loin d'être mon cas aujourd'hui.

Ce qui est loin d'être mon cas aussi, c'est d'avoir fait le deuil de la gémellité. Je n'ai toujours pas « digéré » le fait que je n'aurai probablement jamais de jumeaux à élever ensemble. Il m'arrive encore souvent d'imaginer que l'absence d'Élise n'est qu'un contre-temps à réparer, qu'une erreur à corriger et qu'elle reviendra un jour, comme si de rien n'était, prendre sa place de premier enfant, de jumelle de Gaspard.

Je suis actuellement de nouveau enceinte et cette grossesse est survenue volontairement et surtout spontanément ! Ma crainte de devoir repasser par une FIV est donc pour l'instant apaisée mais je sais qu'il n'y a pas de règle et que ma prochaine grossesse sera peut-être le résultat d'une FIV. Avant d'avoir la bonne surprise de tomber enceinte naturellement, je m'étais interrogée sur une éventuelle nouvelle FIV et sur l'attitude à adopter en cas de multiples embryons potentiellement transférables :



## Interruption Sélective de grossesse et deuil

- En replacer un seul pour ne pas risquer de revivre une grossesse gémellaire, avec tout ce que cela implique au niveau psychologique par rapport à la grossesse d'Élise et Gaspard (sans même parler de problème) ?
- En replacer deux pour peut-être avoir la chance d'être *vraiment* parents de jumeaux un jour ?
- En replacer deux au risque que Gaspard le vive mal de voir ses frère(s)/sœur(s) jumeaux alors que lui n'a plus sa jumelle ?

### Les autres

J'ai mis au monde Élise en premier : sur notre livret de famille, elle est bien notre premier enfant mais pour la sécurité sociale, le rang de naissance de Gaspard est le premier car (je cite) : « Cette notion de rang de naissance sert uniquement pour permettre de rattacher 2 enfants ayant la même date de naissance au dossier d'un même assuré. Notre système informatique ne peut créer de rang 2 dans le cas où un seul enfant figure au dossier. » C'est un détail, certes, mais qui crée un décalage avec ma réalité.

En ce qui concerne mon travail, je sais que je n'y trouverai aucune écoute, aucune empathie. J'ai été arrêtée au bout d'un mois de grossesse (alors même que mes collègues ne savaient pas encore que j'étais enceinte) et n'ai repris le travail qu'un an après la naissance de mes jumeaux, après deux visites de « courtoisie » en compagnie de Gaspard en janvier et juin derniers. Pour mes collègues, mon absence se résume en une phrase : elle a été enceinte et elle a eu un fils. Ma fille n'existe pas à leurs yeux, en dépit du long mail – racontant ma grossesse et expliquant le deuil périnatal – que j'ai envoyé il y a quelques mois pour essayer de les sensibiliser.

« C'est derrière vous », « Il vous en reste un », « Vous avez toujours Gaspard ». J'ai eu droit aussi aux maladresses que les parents en deuil d'un singleton entendent (« C'est moins pire que si vous l'aviez connue », « Vous en ferez d'autres », etc.). Je ne connais pas le deuil d'un singleton, je ne peux donc que parler du deuil d'un jumeau. Et je sais qu'avec un jumeau vivant et un jumeau mort, c'est impossible que ce soit derrière nous : tout ce que fait Gaspard, c'est tout ce qu'Élise aurait dû faire et tout ce qu'elle ne fera pas. À côté de Gaspard, il y a toujours la place vide de sa sœur.

Bien sûr, quand on perd l'un de ses enfants, tout ce que ses autres enfants font, on imagine que son

enfant décédé aurait pu ou dû le faire aussi. La particularité du deuil d'un jumeau, c'est la temporalité propre à la gémellité : tout est censé arriver en même temps, ou presque, mais finalement ce « en même temps » que l'on avait imaginé, espéré, attendu, préparé, projeté n'existe plus.

### **Les dates**

Pendant ma grossesse, j'avais demandé à ma mère si elle pensait toujours à la naissance de mon frère (en 1980) ou à la mienne (en 1985) lors de nos anniversaires. Elle m'avait répondu par la négative, à part peut-être les premières années.

Je ne vois pas comment cela pourrait être mon cas. S'il n'y avait eu que Gaspard, le souvenir de sa naissance aurait peut-être, le jour de son anniversaire, été « effacé » par d'autres souvenirs au fil des ans. Mais avec l'histoire d'Élise, je ne vois pas comment je pourrai ne pas y penser chaque 19 septembre puisque sa naissance (et donc leur naissance) est le seul moment que nous avons pu partager physiquement avec elle ; leur naissance est le seul moment où nous avons été réunis à quatre ; leur naissance est le seul moment où nous avons été physiquement leurs parents à tous les deux.

Et à l'heure où je suis enceinte d'environ cinq mois de notre troisième enfant, je réalise que ma famille ne sera jamais physiquement réunie, que je n'aurai jamais une photo de tous mes enfants ensemble par exemple.

Les circonstances m'ont donné une petite satisfaction : le décès d'Élise et la naissance d'Élise et Gaspard n'ont pas eu lieu le même jour.

Dans le deuil d'un jumeau, les dates sont particulièrement compliquées, notamment l'anniversaire de naissance. Ma fille est née sans vie le 19 septembre 2013 à 00h22, mon fils est né en bonne santé 5 minutes après. Jusqu'à leur premier anniversaire il y a quelques semaines, je me demandais comment les 19 septembre à venir pourraient être empreints de joie alors que je ne peux souhaiter son anniversaire qu'à l'un de mes enfants. Mais ce 19 septembre 2014, je n'ai pas eu d'autre choix que de faire la part des choses et il faudra qu'il en soit de même à chaque fois : « oublier » ma fille au profit de mon fils, ça ne fait du mal qu'à moi alors qu'oublier mon fils au profit de ma fille, ça lui ferait du mal à lui. C'est une des particularités du deuil d'un bébé (d'un « premier » bébé, qui plus est, je pense) : je suis en deuil d'Élise

## Interruption Sélective de grossesse et deuil

mais mon fils ne le sera probablement jamais. Je n'ai pas le droit de lui imposer ce deuil qui n'est pas le sien et il a le droit de grandir « normalement », sans fantôme à ses côtés. Il faut que son anniversaire à lui soit fêté comme il doit l'être, en dehors de l'anniversaire d'Élise qui aurait aussi dû être fêté. Son arrivée sur terre est un moment de bonheur qui doit être célébré comme tel.

J'appréhendais beaucoup les premiers anniversaires du décès d'Élise et de la naissance d'Élise et Gaspard. Je suis contente que dans ma tête ce 19 septembre 2014 n'ait pas été synonyme de tristesse. Chaque année, le 18 septembre sera un triste anniversaire, celui du décès de ma fille ; mais le 19 septembre sera un anniversaire gai, celui de ma rencontre avec mes jumeaux. C'est comme ça que je m'efforçais de voir les choses jusqu'à leur premier anniversaire ; je suis heureuse que ce soit aussi comme ça que je les ai ressenties au fond de moi le moment venu.

Pour terminer, j'aimerais simplement partager l'adresse du blog que j'avais commencé en début de grossesse pour passer le temps et que je continue encore aujourd'hui, pour témoigner sur l'interruption sélective de grossesse, sur le deuil périnatal d'un jumeau et surtout pour faire vivre ma fille Élise : [www.mesgrumeauxetmoi.fr](http://www.mesgrumeauxetmoi.fr).

Annabelle





## Un trail pour Victor

Arrive le dernier ravitaillement et surtout, Caro, une amie qui m'y attend pour m'aider à faire les derniers kilomètres.

J'arrive enfin à Courchevel, la ligne d'arrivée est proche. Je la passe au bout de 6h40 de course. Les deux speakers donnent mon nom, et saluent le fait que je cours pour une association.

Ca fait plaisir... Ca a été dur mais j'y suis arrivé. Grâce à vous, votre soutien, grâce à nos anges... Ce sont eux qui m'ont porté tout au long de ce périple.

Je remercie tous les « par'anges » pour leurs messages qui m'ont énormément touché, mes amis, et tout particulièrement la femme de ma vie pour son soutien et l'adorable petite Célia, notre bébé sourire, pour son énergie.

A Victor et tous ses copains, avec qui, (j'aime l'imaginer) il s'amuse et nous observe de son nuage...



Stéphane

# Bienvenue aux bébés victoire

*Si vous souhaitez que le prénom de votre enfant apparaisse dans la lettre de PE, rendez-vous sur le forum (<http://www.petiteemilie.org/forum3/index.php>) où un post est créé pour y inscrire les bébés victoires.*

## **Juillet**

Le 11 : Romane, fille de Charlotte (Charlotte)

## **Août**

Le 1er : Tobias, fils de Véronique (Veroloo)

Le 4 : Isée

Le 24 : Vianney, fils d'Adeline (NotrePetiteAlice) et Gabriel

Le 27 : Elisa, fille de Céline (Cline)

## **Septembre**

Le 2 : Léon, fils de Blandine (Danblos)

Le 9 : Quentin, fils de (Ienavan9)

Le 17 : Lise, fille de (Anita)

# Nous pensons à eux et à leur famille

Sont cités ici les enfants enregistrés sur la page <http://www.petiteemilie.org/newspe.php>

## Octobre

- 01 : Lisandra enfant de Nathalie et José
- 01 : Marie enfant de Nathalie et Ludovic
- 01 : Dany enfant d'Emi et Tony
- 01 : Grâce enfant de Clémentine et Nicolas
- 01 : Zélie enfant de Séverine et Olivier
- 01 : Ange enfant de Stella et Angel
- 01 : Hadrien enfant de Geneviève et Julien
- 02 : Matthias enfant de Laure-Marie et Christophe
- 02 : Ugo enfant de Virginie et Christophe
- 02 : Kenji enfant de Sonia et Pierrick
- 03 : Pacôme enfant de Caroline et Sylvain
- 03 : Manon enfant de Sonia et Martial
- 04 : Aimé enfant de Mireille et Lionel
- 04 : Camille enfant d'Aurélié et Jean Christophe
- 04 : Norah enfant de Sandra et Steve
- 04 : Chloé enfant de Florence et Jonathan
- 05 : Valentin enfant d'Adela et Raphael
- 05 : Tobias enfant de Morgane et Frédéric
- 05 : Fleur enfant d'Angélique et Jean-Philippe
- 05 : Elian enfant d'Ewa et Nicolas
- 05 : Lou-Ann enfant de Caroline et Arnaud
- 06 : Fleur enfant de Nadia et Raphaël
- 06 : Pierre enfant de Florence et Jean-Marie
- 06 : Louise enfant de Géraldine et Jérôme
- 07 : Ethan enfant de Véronique et Rodolphe
- 07 : Lou enfant d'Anne et Sébastien
- 08 : Katel enfant de Clarisse et Christophe
- 08 : Maxime enfant de Cécile et Olivier
- 08 : Elias enfant d'Anne et Ludovic
- 09 : Rose enfant d'Amélie et Vincent
- 09 : Aymrik enfant d'Amandine et Raphaël
- 10 : Corentin enfant de Viviane et Frédéric
- 10 : Sacha enfant de Sandra et Frédéric
- 10 : Arthur enfant de Carine et Anthony
- 11 : Manon et Noé enfants de Fanny et Sébastien
- 11 : Nathanaël enfant d'Aude et Loïc
- 12 : Timéo enfant de Valérie et Alain
- 12 : Emilien enfant de Valérie et Benoît
- 12 : Morgan enfant de Tatiana et Michael
- 12 : 2 petites étoiles filantes enfants de Christine et Nicolas
- 12 : Ange enfant de Séverine et Jean-Pierre
- 13 : Anton enfant de Blandine et Matthieu
- 13 : Nina enfant de Séverine et Christophe
- 13 : Maxence Jean Baptiste enfant de Laurence et Michael
- 13 : Nina enfant de Séverine et Christophe
- 13 : Trusten enfant de Hollynn et William
- 13 : Soren enfant de Sofia et Patrick
- 15 : Notre petit bonhomme enfant d'Hélène et Christophe
- 16 : Mathys enfant de Magali et David
- 16 : Honorine enfant de Virginie et Gregory
- 16 : Mila enfant de Sylvie et Carlos
- 16 : Loris enfant de Nathalie et Fabrice
- 16 : Petit ange enfant de Fanny et Brahim
- 16 : David enfant de Magaly et Christian
- 18 : Andrea enfant de Clémentine et Olivier
- 18 : Clément enfant d'Angélique et Mickael
- 18 : Mataiki enfant de Vaiata et Richard
- 18 : Paolo enfant de Sofia et Maxime
- 19 : Zélie enfant de Gaëlle et Yannick
- 20 : Louise enfant d'Amandine et Sébastien
- 21 : Zoé enfant de Nathalie et Gilles
- 21 : Louis enfant d'Aurore et François
- 22 : Inès enfant de Jennifer et Sébastien
- 22 : Matthias enfant d'Estelle et Stéphane
- 22 : Léa enfant d'Anicia et Sébastien
- 22 : Elisa enfant d'Angélique et Cédric
- 23 : Charly enfant de Roxane et Patrick
- 23 : Anaëlle enfant de Sabine et Sébastien
- 23 : Jules enfant d'Isabelle et Blaise
- 23 : Juliette enfant d'Emilie et Mathieu
- 24 : Loan enfant d'Estelle et Claude
- 24 : Jordan enfant d'Angélique et Olivier
- 24 : Lou enfant de Dodie et Julien
- 24 : Jule enfant de Vanessa et Alexandre
- 24 : Alois enfant de Christelle et Thierry
- 25 : Oscar enfant de Blandine et Daniel
- 25 : Ange enfant de Jocelyne et Eric
- 25 : Jesaïa enfant de Nathalie et Jess
- 25 : Louise enfant de Stéphanie et Florian
- 26 : Rose enfant de Sonia et Lionel
- 26 : Emmanuel-Dominique enfant d'Emmanuelle et Dominique
- 26 : Mélina enfant de Sophie et Laurent
- 26 : Jules enfant de Stella et Vincent

## Nous pensons à eux et à leur famille

- 28 : Louise enfant de Carole et Loïc  
28 : Pauline enfant de Ghislaine et Olivier  
28 : Romy enfant de Brigitte et Charles  
28 : Esther enfant de Valérie et Xavier  
29 : Mahé enfant de Sylvie et Rémi  
29 : Désirée enfant de Sandrine et William  
30 : Gabriel enfant de Christine et Gildas  
30 : Juliette enfant de Céline et Xavier  
30 : Caliste enfant d'Emilie et Guilhem  
30 : Florent enfant de Sylvie et Didier  
30 : Camille enfant de Christelle et Serge  
30 : Alexis enfant de Sandrine et Guillaume  
30 : Gabin enfant de Leanne et Romain  
30 : Valentin enfant de Katia et Steeve  
31 : Xavier enfant de Camille et Jean Paul  
31 : Ambre enfant de Christelle et Olivier

### Novembre

- 01 : Louis enfant de Sandra et Mickael  
01 : Zion enfant d'Alexandra et Krishna  
01 : Noé enfant d'Anne-Laurence et Jean-Michel  
02 : Gabriel enfant de Sophie et Steve  
02 : Romaric enfant de Sandrine et Christophe  
02 : Léo enfant de Fabienne et Yacin  
03 : Jules enfant de Nathalie et Fabien  
03 : Tiffany enfant de Sophie et Yann  
03 : Alice enfant d'Adeline et Gabriel  
03 : Gabrielle enfant d'Aurélie et Willy  
04 : Eléonore enfant d'Emmanuelle et Gwenaël  
04 : Elouan enfant d'Emilie et Hugues  
04 : Héloïse Lucie enfant de Sophie et Philip  
05 : Elie enfant de Silvia et Nicolas  
05 : Pôl enfant de Karine et Nicolas  
05 : Jeanne enfant de Claire et Richard  
05 : Louis enfant de Sophie et Jean-Marc  
05 : Lou enfant de Laurence et Patrick  
05 : Manon enfant de Nathalie et Olivier  
06 : Espérance enfant de Valérie et Ludovic  
06 : Emilie enfant de Aurélie et Nicolas  
06 : Jeanne enfant de Carmen et Jean Philippe  
06 : Isaac enfant de Stéphanie et Bahri  
07 : Raphaël enfant de Séverine et Lionel  
07 : Camille enfant de Gabrielle et Nicolas  
07 : Islem enfant de Graziella et Mohamed  
07 : Ethan enfant de Valérie et Patrick  
08 : Flavien enfant de Christelle et Anthony  
08 : Alice enfant de Sabrina et Yoann  
08 : Mathis enfant de Gaele et Thierry  
08 : Lola enfant d'Anne et Jean-Eric  
09 : Ianis enfant de Valérie et Ramiro  
09 : Malo enfant de Valérie et Laurent  
10 : Marie enfant de Nathalie et Franck  
10 : Emmy enfant d'Isabelle et Christian  
10 : Terry enfant de Nathalie et Umberto  
10 : Cassandra enfant de Sophie et Ludovic  
10 : Canberra enfant de Faustine et Samy  
11 : Désirée enfant de Caroline et Gérard  
11 : Jade enfant d'Anne-Lydie et Stéphane  
11 : Daria enfant d'Annabelle et Cyril  
12 : Luca enfant de Laetitia et Nicolas  
12 : Princesse enfant de Nafissa et Marcel  
12 : Valentin enfant d'Emilie  
12 : Eléonore enfant de Cynthia et Benoît  
12 : Olympe enfant de Yannick et Amos  
13 : Malo enfant de Claire et Eric  
13 : Amaël enfant de Bénédicte et Jean Christophe  
13 : Emeline enfant d'Elise et Benjamin  
13 : Quentin enfant d'Audrey et Aurélien  
14 : Azélie enfant de Séverine et Gildas  
14 : Marius enfant de Pauline et Brice  
14 : Blanche enfant d'Emilie et Patrick  
15 : Alessandro enfant d'Elisa et Renaud  
15 : Arthur enfant de Pauline et Etienne  
15 : Angélique enfant d'Eve et Frédéric  
15 : Andgel enfant d'Elodie et Matthieu  
15 : Lucas enfant de Marie et Julien  
15 : Thomas enfant de Lydie et Antoine  
16 : Paul enfant de Marylène et Arnaud  
16 : Maëlys enfant de Blandine et Matthieu  
16 : Arthur enfant de Gwénaëlle et Fabrice  
17 : Fionna enfant de Marjorie et Florian  
17 : Louca enfant de Blandine et Yannick  
17 : Pauline enfant de Catherine et Jean-Marc  
17 : Rose enfant de Laurence et Christophe  
17 : Thomas enfant de Pascale et Thierry  
17 : Adeline enfant de Ludivine et Edouard  
17 : Angel enfant de Stéphanie et Joachim  
18 : Lou enfant d'Amélie et Damien

## Nous pensons à eux et à leur famille

- 18 : Raphaël enfant de Sarah et Guillaume  
19 : Clément enfant de Laurie et Vincent  
19 : Lou enfant de Nita et Sam  
19 : Louane enfant de Jennifer et Arnaud  
20 : Tino enfant de Sandy et Mathieu  
20 : Emma enfant de Soizic et Jean  
20 : Blanche enfant d'Isabelle et Olivier  
20 : Lisa enfant d'Isabelle et Olivier  
20 : Noé enfant d'Alexandra et Frédéric  
21 : Amato enfant d'Aurélia et Fred  
21 : Ange et Lucas enfants de Sandrine et Frédéric  
21 : Ethan enfant de Nathalie et Cyril  
21 : Julia enfant d'Elodie et Damien  
22 : Lucie enfant de Nathalie et Franck  
22 : Aimé enfant de Catherine et Sébastien  
22 : Eliott enfant de Delphine et Frédéric  
23 : Hervé enfant de Martine et Claude-Hervé  
23 : Séléna enfant de Gwenaëlle et Patrick  
23 : Arthur enfant de Marion et Bastien  
24 : Lucas enfant d'Audrey et Philippe  
24 : Léa enfant de Florence et Fabrice  
24 : Lucas enfant de Magali et Yoann  
25 : Célia enfant de Céline et Jean-Marc  
25 : Calypso enfant de Katia et Michel  
25 : Violette enfant de Bulle et Thierry  
25 : Théo enfant d'Audrey et Adrien  
25 : Nuno enfant d'Isabel Alexandra et José Manuel  
25 : Ethan enfant de Mélanie et Marc  
25 : Célia enfant de Céline et Jean-Marc  
26 : Lucile enfant de Stéphanie  
26 : Gabriel-Piotr enfant d'Urszula et Yves  
26 : Axel enfant de Rozenn et Lionel  
26 : Mélina enfant d'Alexandra et Checknah  
26 : Nina enfant de Sylvie et Mickaël  
27 : Elisa enfant d'Anne et Nicolas  
28 : Yasmin enfant de Sonia et Saïd  
28 : Louis-David enfant de Thida et Louis  
28 : Samson enfant de Mélina et Cédric  
28 : Axelle enfant de Stéphanie et Arnaud  
29 : Arthur enfant d'Agnès et Benoît  
29 : Coline enfant de Céline et David  
29 : Lou enfant d'Aurélia et Ludovic  
29 : Sterenn enfant d'Isabelle et David  
30 : Lou enfant d'Aurélia et Ludo  
30 : Valentin enfant de Katia et Steeve  
30 : Asher enfant de Nathalie et David  
30 : Lily-Rose enfant de Floriane et Rémi

### Décembre

- 01 : Gabriel enfant d'Estelle et Stéphan  
01 : Angéline enfant d'Emilie et Michaël  
01 : Gabriel enfant d'Hélène et Cédric  
02 : Salomé enfant de Laure et Nathan  
02 : Mélyne enfant d'Aurore et Stéphan  
04 : Siloé enfant de Virginie et Olivier  
04 : Loïc enfant de Fabienne  
04 : Jordan enfant de Valérie et Patrick  
04 : Ayanna enfant de Nadège et Julien  
04 : Noélie enfant de Camille et Benoît  
04 : Charly enfant de Pauline et Sébastien  
05 : Emilie enfant de Céline et Christophe  
05 : Lola enfant de Marie-Odile et Alberic  
05 : Cléa enfant de Béatrice et Patrice  
05 : Marius enfant de Béatrice et Vincent  
05 : Elwen enfant de Laëtitia et Vincent  
06 : Jeanne enfant d'Elise et Julien  
06 : Valentin enfant de Charlotte et Cédric  
07 : Quéo enfant de Klervi et Grégoire  
07 : Hugo enfant de Cécile et Xavier  
07 : Lénaëlle enfant de Nathanaëlle et Franck  
07 : Virgile enfant de Louise et Nicolas  
07 : Lilou enfant de Sabine et Bruno  
07 : Léa enfant de Marie et Anthony  
07 : Ulysse enfant de Stéphanie et Jacques-Laurent  
08 : Lou enfant d'Isabelle et Guillaume  
09 : Dafrah enfant d'Emilie et Ousmane  
09 : Ange enfant d'Audrey et Frédéric  
09 : Emma enfant de Caroline et David  
10 : Jules enfant de Candice et Jean-Charles  
11 : Mathis enfant de Laëtitia et Jean-Philippe  
11 : Chine enfant de Dorothée et Cédric  
11 : Lucas enfant de Sandrine et Martial  
11 : Julie enfant de Karine et Olivier  
12 : Gabriel enfant de Corinne et Gandhi  
12 : Bérénice enfant de Marielle et François-Marie  
12 : Lucas enfant de Cécile et Jean-François  
13 : Léo enfant de Jamila et Sébastien  
13 : Aubane Gabrielle enfant d'Aurélia et David  
13 : Chanel enfant de Cécile et Jean-François



## Nous pensons à eux et à leur famille

- 13 : Yvan enfant de Prisca et Samuel  
13 : Cali enfant d'Audrey et Bousri  
13 : Maxence enfant de Laetitia et Xavier  
13 : Laura enfant de Nathalie et Stanislas  
13 : Maëlle enfant de Manue et Benoît  
13 : Loyal enfant de Mouna  
15 : Lucas enfant de Marie et Anthony  
15 : Florent enfant d'Audrey et Nicolas  
15 : Emy enfant d'Audrey et Valéry  
15 : Bjorn enfant de Sandrine et Jean  
15 : Eva enfant de Valérie90 et Emmanuel  
16 : Ethan enfant de Corinne et Mathieu  
17 : Neige enfant de Marianne et Nicholas  
18 : Luka enfant de Sophie et Erick  
18 : Margot enfant de Caroline et Benoît  
18 : Malik-Aimé enfant de Ludivine et Michaël  
19 : Emilie enfant d'Emele et Nicolas  
19 : Liselyne enfant de Nathalie et Pierre  
19 : Arthur enfant de Solène et Paul  
19 : Agathe enfant de Laura et Jérôme  
20 : Gabriel enfant d'Angélique et Sébastien  
20 : Florine enfant de Sandrine et Vincent  
20 : Joshua enfant d'Isabelle et Christophe  
20 : Tom enfant de Virginie et Sébastien  
21 : Erwan Tom enfant de Thalíae et Stéphane  
21 : Quentin enfant de Séverine et Jean-Yves  
21 : Chloé enfant de Mélanie et Cédric  
22 : Timothé enfant de Stéphanie et Simon  
22 : Quentin enfant de Mailys et Nicolas  
22 : Célia enfant de Sophie et Christophe  
22 : Zélie enfant d'Isabelle et Guillaume  
23 : Killian enfant de Cindy et Amine  
23 : Lylou enfant de Carole et Ludovic  
23 : Maëlle enfant de Virginie et Nicolas  
26 : Ilyès enfant de Hacina et Said  
26 : Arthur enfant d'Hélène et Frédéric  
26 : Doan enfant de Nathalie et Benjamin  
27 : Charlotte enfant de Nelly et Charles  
27 : Florent enfant d'Aline et Jeff  
27 : Ti ange enfant de Sophie et Yann  
27 : Jelena enfant de Sabine et Cédric  
27 : Tom enfant d'Emilie et Greg  
28 : Thomas enfant de Laetitia et Emmanuel  
28 : Axel enfant d'Emilie et Remi  
29 : Aurèle enfant de Nathalie et Gérald  
29 : Violette enfant de Cécile et Sylvain  
30 : Corto enfant d'Isabelle et Valéry  
30 : Romeo enfant d'Ornella et Julien  
30 : Grégoire enfant d'Agnès et Frédéric  
31 : Lili enfant de Marie et Fabrice  
31 : Mathis enfant d'Elodie et Cyril  
31 : Victor enfant d'Amélie et David